

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé lors de la conférence de presse de présentation du budget 2016, à Paris, le 30 septembre 2015



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Merci d'être venus aussi nombreux pour cette conférence de presse.

Le budget que je viens vous présenter pour 2016 est en hausse, vous ne l'ignorez pas. Je l'avais annoncé dès le mois de juillet. Le Premier Ministre avait donné sa parole, et cette parole est aujourd'hui tenue.

L'an prochain, les crédits consacrés par l'Etat à la culture et à la communication augmenteront donc de 2,7% par rapport à la loi de finances 2015, soit 190M€ de plus que cette année. Le budget du Ministère atteindra de fait 7,3 Mds€ en 2016.

Orienter à la hausse la contribution de la Nation à la vie culturelle de notre pays est toujours un acte important. Dans la période que nous traversons, j'y vois bien plus encore.

Dans un moment où nous sommes déterminés à redresser les comptes publics, c'est le signe manifeste que la culture compte parmi les priorités du gouvernement.

Dans un moment où la France est travaillée par des courants profonds, qui nous éloignent les uns les autres, c'est la marque d'une conviction forte.

La conviction que face au monde qui vient, le repli sur soi n'est pas la solution.

La conviction que la culture et les médias offrent au contraire une partie de la solution.

Parce que la culture est à la fois cet espace qui nous rassemble et ce lien qui nous libère.

Parce qu'en nous ouvrant davantage à nous-mêmes, la culture nous ouvre aussi davantage aux autres.

Parce qu'une presse libre, qui a les moyens d'agir en toute indépendance, est absolument fondamentale à la vie démocratique.

Notre budget pour la culture en 2016, c'est donc le budget de la France après « Charlie ».

Le budget d'une France qui sait pouvoir s'appuyer sur la culture pour avancer, inventer, innover, et préparer l'avenir.

D'une France qui est fière de ses artistes, et qui s'attache à faire grandir le foisonnement créatif qui fait sa force, en l'ouvrant encore davantage aux jeunes et à la jeunesse.

D'une France qui sait qu'elle aura d'autant plus confiance en elle que ses citoyens pourront participer à la vie culturelle.

Ce budget est donc non seulement orienté à la hausse pour 2016, parce que la culture et les médias sont une priorité du gouvernement, mais il est aussi la traduction concrète des priorités que j'ai données au Ministère : l'accès de tous à la culture, la création, la préparation de l'avenir.

Il accorde une place particulière à la jeunesse, qui est la première préoccupation du Président de la République.

Il nous permettra aussi de mettre en œuvre des mesures nouvelles, inscrites dans le projet de loi pour la liberté de création, l'architecture et le patrimoine, que je présente à l'Assemblée Nationale cette semaine.

Tout sera donc prêt pour que le quotidien culturel des Français en sorte changé.

Renforcer l'accès de tous à la culture, c'est notre première ambition et notre premier engagement.

Nous y avons consacré une part importante de l'effort budgétaire : depuis le début du quinquennat, les crédits auront progressé de 31% : 75M€ en 2012, contre presque 100M€ en 2016 – qu'il s'agisse d'éducation aux arts et à la culture, des conservatoires, de l'action dans les territoires, aux côtés des collectivités territoriales, et en particulier en direction des publics les plus éloignés de la culture. C'est 20% de plus que l'an dernier.

Notre priorité en la matière, c'est la jeunesse. Vous savez que l'éducation artistique et culturelle sera désormais affirmée dans la loi comme un objectif

majeur des politiques culturelles. J'ai voulu, cette année encore, qu'elle connaisse une progression forte, pour manifester l'importance que lui accorde le gouvernement. La part du budget que nous lui consacrons augmentera donc de 34% par rapport à 2015 pour atteindre 54,6M€ – c'est plus de 80% par rapport à 2012. Nous tenons notre engagement.

Cet engagement a des conséquences très concrètes. En réservant ainsi aux enfants et aux publics les plus éloignés de la culture l'accès au Musée du Louvre, au Musée d'Orsay et au Château de Versailles le jour de fermeture, nous leur offrons aussi un meilleur accès aux œuvres et d'excellentes conditions pour les découvrir. Cet effort d'ouverture, qui était un engagement du Président de la République, est financé par mon Ministère. Des postes seront progressivement créés dans ces établissements, pour rendre possible cette ouverture.

Renforcer l'accès de tous à la culture, c'est aussi nous appuyer sur les lieux de formation et de découverte – et je pense en particulier aux conservatoires. L'Etat sera de nouveau présent à leurs côtés. 13,5 M€ leur seront dédiés en 2016. C'est 8 M€ de plus qu'en 2015. Nous voulons en particulier qu'il y ait une plus grande diversité de disciplines enseignées : c'est inscrit dans le projet de loi relatif à la création.

Renforcer l'accès de tous à la culture, c'est veiller à une plus grande diversité des disciplines enseignées, mais c'est plus largement nous ouvrir à des projets ambitieux, qui prennent en compte les pratiques d'aujourd'hui pour repenser l'accès à la culture. Tel est, vous le savez, l'objectif du plan EAC, qui sera abondé de 4,5M€ de crédits supplémentaires.

Le projet Demos est un bon exemple de ces projets qui partent des pratiques d'aujourd'hui, et notamment des pratiques amateurs. Il favorise en effet l'accès à la pratique musicale dans l'orchestre, pour les enfants qui vivent dans des quartiers de la politique de ville ou en zone rurale. L'équipe qui le pilote, en Ile-de-France, en Isère ou dans l'Aisne, fait un travail formidable que je veux saluer aujourd'hui. Nous les soutiendrons davantage en augmentant notre contribution à leur projet de 1,5M€.

Renforcer l'accès de tous à la culture, c'est dès lors porter une attention particulière aux territoires et aux habitants qui se sentent illégitimes dans des

lieux de culture, ou qui en sont les plus éloignés. Voilà par exemple l'objectif des contrats territoires-lecture, dont nous avons souhaité multiplier par deux la dotation. Ils permettent notamment de financer des projets de lectures publiques dans les médiathèques.

Renforcer l'accès de tous à la culture, c'est enfin accorder une attention particulière aux médias de proximité. Ils offrent un regard différent et précieux sur l'actualité. Le financement du fonds de soutien, mis en place cette année, sera pérennisé l'an prochain.

Le deuxième engagement que j'ai pris, c'est de renforcer le soutien public à la création.

Là aussi, nos crédits sont en augmentation : ils progresseront de 12,7M€ par rapport à 2015 pour atteindre 400M€ [de 15 M€ par rapport au montant prévu dans le triennal pour 2016]. A ces financements dédiés au spectacle vivant et aux arts plastiques, il faut aussi ajouter le crédit d'impôts cinéma, dont le montant sera multiplié par deux pour atteindre près de 100 M€. Les deux poursuivent le même objectif : faire en sorte que la France reste une terre de création, foisonnante et vivante. Une terre de création diversifiée et renouvelée, à l'image de nos artistes. Un pays où l'art et la culture créent de l'emploi et contribuent au développement de notre pays et à son rayonnement à travers le monde.

Là encore, notre priorité, c'est la jeunesse. J'ai initié, vous vous le rappelez, des Assises de la Jeune Création au printemps dernier. En juin, leurs participants m'ont remis une série de propositions pour améliorer notamment les conditions de travail des jeunes artistes et leur insertion dans le monde de l'art et de la création.

Dès janvier 2016, le Ministère financera des mesures issues de ces travaux, à hauteur de 7,1M€.

Elles viendront consolider l'emploi artistique et aideront au renouvellement des générations et des esthétiques. Elles sont donc principalement dédiées aux compagnies et aux ensembles indépendants, et renforcent leurs relations avec les lieux labellisés et les lieux intermédiaires

Je pense en particulier au compagnonnage artistique et aux tiers-lieux, dont le rôle en matière de repérage artistique est essentiel (2,5M€), au développement

des résidences (3M€), ou encore à l'accompagnement de l'essor des jeunes créateurs, via des *fablabs*, des pépinières artistiques adossées aux écoles d'enseignement supérieur culture, ou des plateformes web de ressources (1,6M€).

Nous préparons par ailleurs la création d'un nouveau lieu, qui sera emblématique de la politique que je mène en faveur de la création, de la jeunesse et de l'accès de tous à la vie culturelle. Je veux parler bien entendu du projet Médicis Clichy-Montfermeil. Je m'étais engagée à ce qu'il soit déjà visible et présent sur le territoire dès janvier prochain. La mission y travaille. Nous financerons sa préfiguration à hauteur de 1M€. C'est là un vrai projet d'avenir, qui rend visible la création et les pratiques culturelles telles qu'elles se dessinent aujourd'hui.

Puisque notre priorité est la jeune création, notre soutien va aussi à leur formation. Pour soutenir la création de demain, nous avons besoin d'écoles réformées, toujours plus dynamiques et ouvertes à l'international. Notre objectif est notamment que les professeurs du réseau d'enseignement supérieur culture accèdent au statut d'enseignant-chercheurs. Ce sera chose faite pour nos écoles d'architecture dès l'année prochaine, ce qui aura pour conséquence de créer 30 postes supplémentaires.

Nous devons aussi aux futurs artistes qui préparent leur entrée dans ces écoles de vivre dans de meilleures conditions, et d'avoir accès notamment à la sécurité sociale étudiante, à des bourses, et à un logement. Tout cela est inscrit dans le projet de loi création, avec la reconnaissance par agrément de classes préparatoires publiques aux écoles d'art. Certaines y travaillent déjà.

Une création artistique foisonnante profite bien entendu au rayonnement des territoires, à leur compétitivité et à leur développement. C'est aussi le cas du cinéma, dont le dynamisme repose sur des professionnels et des entreprises dont les compétences ne sont plus à prouver. L'amélioration du crédit d'impôt cinéma permettra de les soutenir davantage et de relocaliser les tournages sur notre territoire. Il profitera donc à l'emploi et à l'activité. Je rappelle que 1 € de crédit d'impôt génère 11 € d'investissement sur le territoire, et 3,6 € de recettes fiscales et sociales pour l'Etat.

En 2016, le crédit d'impôt sera ouvert aux œuvres à forte dimension culturelle, qui sont tournées dans une autre langue que le Français pour des raisons artistiques, ainsi qu'aux productions ambitieuses d'animation ou à forts effets visuels, qui sont tournées vers l'international. J'avais annoncé au début du mois que j'y travaillais, ce travail est désormais abouti.

Il sera prévu un taux majoré à 30 % pour les œuvres cinématographiques tournées en langue française, les films d'animation et les fictions à forts effets visuels.

Enfin, le plafond de crédit d'impôt pour une même œuvre cinématographique sera porté à 30 M€ au lieu des 4 M€ actuels.

Vous aviez tous le tournage de *Valérian* en tête. Il y en a bien d'autres. Avec ce nouveau dispositif, *Jimmy P.*, *Psychothérapie d'un Indien des Plaines* d'Arnaud Desplechin ou *Personal Shopper* d'Olivier Assayas, auraient pu être tournés en France. Cette mesure bénéficiera donc à certains films à gros budget, qui mobilisent les industries les plus en pointe de notre secteur du cinéma, mais aussi à des productions à plus petit budget, avec une forte ambition artistique.

Par ailleurs, les moyens du CNC seront stabilisés à 672M€. Conformément aux engagements du gouvernement, il n'y aura aucun plafonnement des taxes prélevées sur le marché de la diffusion audiovisuelle, et il n'y aura aucune ponction. Le maintien des moyens du fonds de soutien au cinéma, à l'audiovisuel et au multimedia permettra de financer les actions en faveur de la citoyenneté et du service civique, priorité du Président de la République, le soutien à la distribution des films, ainsi que les soutiens automatiques et sélectifs qui permettent de structurer les filières françaises du cinéma et de l'audiovisuel et d'en soutenir la diversité.

Nous fêtons cette année les 120 ans de la première projection de film à Paris. C'est un anniversaire que fêtent aujourd'hui les membres de la Fédération Nationale des Cinémas Français, réunis à Deauville, que je salue. Nous restons fidèles à cette place si particulière que nous occupons dans l'histoire du cinéma, et dont nous sommes si fiers. Avec les choix que nous faisons, la France continuera de s'imposer à l'avenir comme l'une des grandes nations de la création cinématographique.

La priorité donnée à la création concerne enfin la musique. En 2015, l'augmentation du plafond de la taxe affectée au Centre national de la chanson, des variétés et du jazz était un signal fort pour la filière de la musique enregistrée.

En 2016, nous irons plus loin.

Le plan SMAC sera achevé avec des moyens plus importants que ceux prévus lors de son lancement en 2011.

Nous soutiendrons également ceux qui s'engagent en faveur de la jeune création et de la diversité musicale, grâce à la prorogation du crédit d'impôt phonographique.

Nous accompagnerons aussi les petits labels de musique dans l'adaptation de leur modèle au numérique, en pérennisant le fonds de soutien à l'innovation, dont pourront aussi bénéficier les petites plateformes.

Cette mutation du numérique est déjà depuis longtemps en marche pour la musique. Elle sera demain un enjeu majeur pour l'ensemble de la culture. Nous devons nous donner les moyens d'en tirer le meilleur. C'est un travail au long cours.

Nous serons aux côtés des professionnels de la filière musicale pour renforcer les moyens du soutien à l'exportation de la musique française. Afin de développer une politique coordonnée et ambitieuse, notre financement au Bureau export de la musique française sera augmenté d'un demi-million d'euros.

Nous donner les moyens d'entrer dans le monde qui vient, c'est justement ma troisième ambition. Le projet de loi relatif à la création y répond d'ailleurs pour partie – je pense par exemple à un partage plus équitable des revenus du numérique et au travail de clarification des relations entre les artistes-interprètes, les producteurs et les diffuseurs, ou entre les différents acteurs du cinéma.

Ces mutations, pour qu'elles soient justes et équitables, nous devons nous donner les moyens de les accompagner lorsqu'elles sont déjà à l'œuvre, et de les préparer lorsqu'elles se dessinent. C'est le troisième pilier de ce projet de budget.

Préparer l'avenir, c'est déjà nous assurer que l'ensemble des acteurs aient la visibilité à moyen terme dont ils ont besoin pour leurs financements. Le montant des crédits délégués aux DRAC, augmentera de 2,2% pour atteindre 780 M€ en 2016. C'est l'assurance que la réorganisation des directions régionales du

Ministère, concernées par la réforme territoriale, se poursuivra avec des moyens préservés. C'est aussi un gage de confiance mutuelle et de sérénité envers nos partenaires, à commencer par les collectivités territoriales, qui contribuent à faire vivre avec nous la culture partout en France.

C'est aussi le sens des pactes culturels que j'ai déjà signés avec une quarantaine de collectivités depuis le début de l'année - le dernier en date à Gennevilliers la semaine dernière. Toutes celles qui s'engagent à maintenir leurs crédits pour la culture dans les trois prochaines années pourront aussi compter sur un financement de l'Etat maintenu au même niveau. Des pactes, il y en aura d'autres, avec des moyens renforcés. C'est aussi la preuve que la culture est toujours un choix politique.

Préparer l'avenir, c'est ensuite nous assurer que les ressources de l'audiovisuel public soient pérennes et sécurisées, pour qu'il puisse faire face à ses besoins tout en conservant son indépendance.

C'est le choix que nous avons fait en asseyant son financement sur des recettes stables et identifiées : la taxe sur les télécoms, que nous avons augmentée de 0,3 pts, et la redevance, dont le montant évolue avec l'inflation, comme c'est prévu par la loi, et qui augmentera de 1€ l'an prochain. Evidemment, les organismes de l'audiovisuel public doivent poursuivre en parallèle les efforts de gestion qu'ils ont engagés depuis plusieurs années, et renforcer leur coopération. Cette sécurisation des ressources n'est pas incompatible avec un coup de pouce sur les moyens globaux : l'audiovisuel public bénéficiera ainsi d'un financement en hausse de 16 M€ pour 2016.

Préparer l'avenir, c'est nous assurer que notre modèle d'archéologie préventive, lui aussi reconnu et salué à travers le monde, fonctionne avec autant d'efficacité. Nous avons souhaité, vous le savez, le renforcer à travers la loi. L'Etat se portera notamment scientifiquement garant des fouilles archéologiques.

La budgétisation de la redevance sur l'archéologie (RAP) à hauteur de 118 M€ garantira la stabilisation du financement des activités de diagnostic réalisées par l'institut national recherches archéologiques préventives (INRAP).

La taxe continuera d'être acquittée par les aménageurs, mais elle sera directement reversée au budget général de l'Etat. Les collectivités territoriales qui disposent de services archéologiques agréés pour la réalisation des diagnostics bénéficieront d'une dotation stabilisée et prévisible, directement financée sur le

budget de l'Etat. Ces crédits garantiront également un fonctionnement plus régulier du Fonds national d'archéologie préventive (FNAP) pour participer au financement des fouilles liées à des aménagements d'intérêt général.

Préparer l'avenir, c'est enfin préserver l'investissement public, qui demeure un levier de développement pour la culture et pour les territoires. En 2016, les crédits que nous lui consacrons atteindront ainsi 524 M€. C'est une hausse de 1,4% par rapport à 2015.

L'effort en faveur des monuments historiques sera maintenu en 2016 pour la troisième année consécutive. Les autorisations d'engagement augmenteront de 10M€ par rapport à 2015, pour atteindre 338M€. C'est un signal fort que le gouvernement entend envoyer pour soutenir l'investissement en la matière. Et parce que nous savons que les monuments bénéficient à l'attractivité économique et à l'emploi sur les territoires, cette augmentation portera en particulier sur les crédits déconcentrés.

Je précise bien entendu que d'autres chantiers seront lancés ou poursuivis en 2016, partout en France. Je pense en particulier au secteur des archives, qui fait face à un besoin important en matière de conservation et d'accessibilité, à la préparation du déménagement de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille au sein du futur Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, aux schémas directeurs du château de Versailles, de Fontainebleau, et du Centre Pompidou ainsi qu'à la rénovation de la BPI.

On a coutume de dire, chers amis, qu'un projet sans budget n'est pas un projet. Je dirais que l'inverse est vrai aussi : un budget sans projet n'est pas un budget. Sans priorités assumées, sans choix délibérés, un budget n'est pas politique, il se contente d'être gestionnaire.

Celui que nous vous présentons aujourd'hui, et qui atteint 7,3 Mds€ pour 2016, est un projet politique. La preuve concrète que la culture et les médias sont bien l'une des grandes priorités du gouvernement, dans un moment difficile et exigeant pour notre pays.

C'est un acte de confiance, en particulier envers les artistes et envers la jeunesse.

Qu'il s'agisse des 2,9 Mds € consacrés à la culture et à la recherche, des 3,9 Mds € dédiés à l'audiovisuel public, ou des 530M€ qui vont à la presse, à la diversité radiophonique, au livre et aux industries culturelles, ils remplissent chacun le même objectif : faire sauter les verrous qui pèsent sur notre société et sur la création, faire en sorte que ceux qui éprouvent un désir de culture – un désir de faire comme un désir de partager – aient la possibilité de le faire, et continuent de pouvoir le faire encore à l'avenir.

Je vous remercie.